

## Autorisation de droit à l'image et/ou voix pour un(e) mineur(e)

Objet : Demande d'autorisation de filmer et publier des images d'un(e) mineur(e)

Je soussigné(e), **représentant légal 1** :

Nom : ..... Prénom:.....

Adresse : .....

tél : .....

Autorise, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo

N'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, à prendre mon enfant en photo et/ou vidéo

Autorise ou n'autorise pas, LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT à publier l'image de mon enfant sur les supports suivants :

- Journal municipal : OUI / NON
- Album photos des événements : OUI / NON
- Publications sur les réseaux sociaux : OUI / NON
- Mur de photos affiché dans les locaux : OUI / NON
- Site internet de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT : OUI / NON

J'ai conscience que je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à l'adresse postale ci-dessous et/ou à l'adresse mail suivante : [rgpd@villard-bonnot.fr](mailto:rgpd@villard-bonnot.fr)

Commune de VILLARD-BONNOT 20 BD JULES FERRY 38190 VILLARD-BONNOT

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ou toute autre personne dûment habilitée peut être amenée à opérer des changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et sera conservée durant la durée du mandat du jeune élu et/ou jusqu'au retrait du consentement des représentants légaux.

Sur certains supports, votre image sera immédiatement supprimée en cas d'opposition des représentants légaux. Cette autorisation ne s'applique qu'aux supports et modes de diffusion explicitement mentionnés ci-dessus. L'utilisation de ces images à d'autres fins que celles indiquées ci-dessus donnera lieu à une nouvelle demande d'autorisation.

Les images ainsi obtenues ne pourront être utilisées à des fins autres que celles faisant objet de la présente.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies dans des cas contraires aux bonnes mœurs.

LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT, ne saurait être responsable de l'utilisation faite par une tierce personne, depuis les supports et réseaux précités.

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent un traitement et un suivi administratif des autorisations et refus délivrés concernant l'image du mineur. Les données sont numérisées, conservées 1 an et sont transmises seulement aux services concernés de LA COMMUNE DE VILLARD-BONNOT. La base légale est le consentement.

Conformément au règlement européen sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 - ci-après "RGPD") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez contacter notre DPO à l'adresse suivante : [rgpd@villard-bonnot.fr](mailto:rgpd@villard-bonnot.fr)

Signature du **représentant légal 1** :

Fait à

Le

Signature :

COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

